



(1) **Notification d'Assurance Qualité  
de la Production**  
Annexe IV

- (2) Matériel et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles - **Directive 2014/34/UE**
- (3) Numéro de notification: **SEV 18 ATEX 4168**
- (4) Produit: **Équipement de broyage et de manutention des poudres  
Mode de Protection d, e, h, t**  
L'organisme notifié possède une liste des attestations d'examen UE de type pour lesquelles la présente communication est valable.
- (5) Demandeur: **Frewitt Fabrique de machines SA  
Route du Coteau 7, 1763 Granges-Paccot  
Switzerland**
- (6) Fabricant: **Frewitt Fabrique de machines SA  
Route du Coteau 7, 1763 Granges-Paccot  
Switzerland**
- (7) Eurofins, organisme notifié n° 1258 dans le cadre de l'Annexe IV, en conformité avec l'article 17 de la Directive 2014/34/UE, confirme au fabricant qu'il dispose d'un système d'assurance qualité satisfaisant à l'Annexe IV de cette directive et à la norme ISO/IEC 80079-34:2018.
- (8) La présente notification repose sur le rapport d'audit 20CH-00586.X03 du 2021-09-16
- (9) Les résultats des réévaluations continues du système d'assurance qualité font partie de la présente notification.
- (10) La présente notification est valable jusqu'au 2024-09-15 et peut être retirée si le fabricant ne satisfait plus aux exigences de l'Annexe IV.
- (11) Selon l'Article 16 (3) de la Directive 2014/34/UE, le numéro d'identité 1258 d'Electrosuisse SEV, en tant qu'organisme notifié responsable pendant la phase de fabrication, est placé derrière le marquage CE.

**Eurofins Electric & Electronic Product Testing AG**  
**Notified Body ATEX**

Martin Plüss  
Certification de produit

